Graines d'avenir : un coup de pouce aux jeunes agriculteurs

Depuis 2017, le Département de Vaucluse aide les jeunes agriculteurs grâce au dispositif Graines d'avenir. Objectif : les soutenir lors de leur installation mais aussi lors des premières années d'exploitation, une période souvent difficile.

Le dispositif favorise l'arrivée des nouvelles générations d'agriculteurs tout en permettant le maintien des surfaces agricoles. Autre axe fort : la valorisation de pratiques durables avec un soutien du Département apporté aux investissements favorisant la préservation du pastoralisme, l'agritourisme mais aussi le développement des circuits courts dans la restauration collective.

Ce dispositif, approuvé par délibération n°2017-552 du 24 novembre 2017 et modifié par délibération n°2023-24 du 10 février 2023, a fait ses preuves et le Département a souhaité le pérenniser pour l'inscrire dans la durée.

CONTACT

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

0490161500

CONTACTER

Comment déposer son dossier ?

Les dossiers de demande de subvention (7 pages) sont à renseigner selon le formulaire téléchargeable et à transmettre à l'adresse suivante :

Chambre d'Agriculture de Vaucluse
Site Agroparc
TSA 58432
84912 AVIGNON Cedex

« **Attention :** pour un traitement au titre de l'annéeN, les dossiers complets doivent être adressés avant le 30 juin l'année N, sous réserve de la transmission des pièces complémentaires jugées nécessaires à l'instruction. Ils seront examinés lors d'un Comité technique et proposés au vote de l'Assemblée départementale qui aura lieu en novembre. »

Les dossiers déposés au second semestre pourront être proposés au vote de l'année suivante.

Adrien et Laura Vachier-Moulin : leur bonheur est dans le pré

Accompagner et soutenir les jeunes agriculteurs : c'est la vocation de « Graines d'avenir ». Grâce à ce dispositif du Conseil départemental, Adrien et Laura Vachier-Moulin ont bénéficié d'une subvention qui leur permet de s'équiper et de diversifier leur production.

Sur les hauteurs de Vitrolles-en-Luberon, entre Apt et Pertuis, l'exploitation familiale Vachier-Moulin a des airs de ferme du bonheur. Dans l'étable, à l'abri de la pluie et du vent, les brebis sont aux petits soins pour leurs agneaux. En contrebas, un grand poulailler flambant neuf rassemble 600 gallinacés pondeuses qui donnent de la voix. Non loin de là, les rangées d'oliviers produisent une huile aux saveurs de « picholine », sans oublier les 40 hectares de vignes d'où sont issus rosé, rouge et blanc AOP de Luberon mais aussi raisins de table. Si l'ambiance est bucolique, le travail à l'exploitation ne laisse pas toujours le temps pour rêver. « *Ici, il y a toujours quelque chose à faire, sept jours sur sept* », s'empresse de préciser Adrien Vachier-Moulin, âgé de 25 ans.

Il y a un an, il a rejoint sa grande sœur Laura, 30 ans, ainsi que ses parents Christian et Danièle au sein de l'exploitation familiale « Lou Jas », sous statut de GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun). « *Cela nous a paru naturel de travailler en famille même si nos parents nous ont toujours laissé le choix* ». La nouvelle génération met déjà à profit ses études, dans le domaine viticole pour Adrien et agricole pour Laura. Et ne manquent pas d'idées. Laura a, par exemple, créé la station avicole et lancé la commercialisation d'œufs de ferme. Une diversification toute récente alors que l'exploitation a longtemps été tournée vers la vigne et l'élevage des agneaux « à viande ». 400 bêtes élevées toute l'année au bon air du Luberon, avant de partir paître, l'été durant, autour du lac d'Allos.

Pour vendre ses produits, la famille Vachier-Moulin a fait le choix des circuits courts. « *Nous commercialisons la viande directement auprès de deux magasins de producteurs, à La Tour d'Aigues et à Venelles, près d'Aix-en-Provence. Il en est de même pour les œufs* ». C'est pour assurer dans les meilleures conditions les livraisons que Laura et Adrien ont reçu une aide du Conseil départemental dans le cadre du dispositif « Graines d'avenir », déployé en direction des jeunes agriculteurs. Une subvention de près de 7 600€. « *Cela va nous permettre d'acheter un véhicule utilitaire ainsi qu'un caisson isotherme pour conserver nos produits au frais et continuer à livrer les Vauclusiens chaque semaine* », se félicitent Adrien et Laura.

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE
Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09